



# Le Poulainvillois

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30  
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone :  
03.22.43.26.16

Site Internet :  
[www.ville-poulainville.fr](http://www.ville-poulainville.fr)

Messageries :  
m.caridroit@amiens-  
metropole.com  
mhblandurel@poulainville.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- Lundi au vendredi de 11 h  
à 15h
- Samedi de 10h30 à 12h

Téléphone :  
03.22.43.46.19

## ÉDITO

*L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée prochaine du printemps, période propice à la détente. J'espère que l'arrivée de ces beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.*

*En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie du COVID 19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne souhaite pas insister davantage sur cette période. Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Je vous rappelle que élus et services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. Je tiens à remercier également l'ensemble des associations communales qui s'adaptent pour maintenir au mieux leurs activités en respectant les règles sanitaires.*

*En terme de travaux structurants, les projets évoluent de façon positive : malgré les conditions climatiques, l'aménagement du rond-point en bas de la rue Irénée Deflesselles se termine plus rapidement que prévu et a donc limité la perturbation de la circulation dans la commune.*

*Je termine cet éditto en vous souhaitant un excellent printemps et en espérant se retrouver bientôt dans la convivialité lors de nos manifestations traditionnelles.*

Le Maire

Edito.	1
Réunion de conseil municipal du 08 février 2021	2
La vie municipale. La vie associative. Information.	3-4- 5

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2021****Création d'un poste d'Agent Technique dans le cadre du dispositif Parcours emploi compétences - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi PEC CUI-CAE**

Une collectivité territoriale peut recruter des agents dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi en vue de les affecter à des missions permettant l'insertion et l'acquisition d'une expérience. Ce type de recrutement ouvre droit à une aide financière et à une exonération des charges. Dans ce cadre, Estelle Bertin remplacera Sylvie Fessart aux mêmes fonctions. **Voté.**

**Budget 2021- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.**

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

De ce fait, il est possible au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 538 372.87 €.

**Ouverture exceptionnelle concession automobile pour l'année 2021.**

LOGIC AUTOMOBILES 1160 Route Nationale à Poulainville demande l'autorisation d'ouvrir certains dimanches en 2021 : dimanches 14 mars, 13 juin, 19 septembre, 17 octobre. **Voté**

**Vente d'une remorque**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le souhait de vendre une remorque acquise dans les années 70, non utilisée et non immatriculée. La publicité de cette vente a été faite dans le bulletin municipal de décembre.

Après ouverture des plis, la remorque a été vendue au plus offrant pour la somme de 1050 €. **Voté.**

**Adhésion au groupement de commandes proposées par le Centre de Gestion pour l'élaboration de diagnostics des risques psychosociaux (RPS) et plans d'actions Qualité de Vie au Travail**

Le Centre de Gestion lance une consultation pour le compte de la collectivité pour la réalisation d'un diagnostic RPS et d'un plan d'actions "Qualité de Vie au Travail", obligatoire pour les collectivités territoriales. **Voté.**

**Contrat d'assurance des risques statutaires**

Le Centre de Gestion de la Somme offre à ses collectivités l'opportunité de pouvoir souscrire un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à leur charge, en cas d'arrêts maladie ou de décès. Le nouveau contrat prendrait effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025. **Voté à l'unanimité.**

### Télégestion énergétique de la salle des fêtes.

Un projet de télégestion énergétique des bâtiments publics a été envoyé par la FDE de la Somme pour la salle des fêtes et le groupe scolaire. Le coût HT des travaux pour la salle des fêtes est de : 12 526.42 € et pour le groupe scolaire de 31.824.75 €. Le conseil municipal approuve l'installation de ce système pour la salle des fêtes uniquement. Le coût étant trop important et le retour sur investissement trop long pour le groupe scolaire, il se réserve le droit de revoir ce dossier plus tard. Voté.

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS : RAPPEL DE DIFFÉRENTES CONSIGNES

L'équipe de ramassage des encombrants passe les 3èmes jeudis de janvier, d'avril, juillet et octobre. Ils doivent être présentés sur la voie publique (trottoir généralement) et sortis la veille après 19h ou le matin même, avant 5h.

- Sont acceptés : mobilier d'intérieur (monté ou démonté), électroménager, électronique, mobilier de jardin, gros cartons, vélos, évier en inox. Les matelas doivent être présentés ficelés.
- Sont refusés : déchets de construction, meubles en céramique, portes, fenêtres, volets, ferrailles, déchets dangereux, pièces automobiles, appareils à moteur thermique, déchets verts.

Les équipes de collecte ne prennent pas en charge les objets qui, par leur dimension, leurs poids ou leur nature, ne peuvent être chargés dans le camion.

Verre, papiers, cartons, emballages sont à déposer dans les 3 points d'apport dédiés à cet usage dans Poulainville : rue Pasteur, rue de Beauquesne, Chemin de Perriot. Les textiles peuvent être apportés aux points relais (Route Nationale Parking SOLEA).

Toutes les informations détaillées concernant les encombrants se trouvent sur : <https://www.amiens.fr/vivre-a-amiens/Gestions-des-dechets/encombrants>.

### VOIE PUBLIQUE : RESPECTEZ LES RIVERAINS

Nous rappelons que la pratique de mécanique dite "sauvage" est interdite sur la voie publique. Le contrevenant s'expose à des sanctions prévues par le code pénal, le code de la voirie routière et le code de l'environnement.

Un chien offre beaucoup de plaisir à son maître mais aussi parfois des désagréments. En promenade, un chien qui fait ses besoins, c'est normal, mais le propriétaire a l'obligation de ramasser ses déjections.

Tâches d'huile et crottes de chiens : ce ne sont pas les voisins qui doivent supporter les inconvénients.

### SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La Croix-Rouge Française, en partenariat avec la Table du Maraîcher, propose un service de portage de repas à domicile sur les communes d'Amiens-Métropole.

Ce portage pour tous les jours de la semaine est modulable selon vos besoins.

Pour tout renseignement, contacter le 03.22.33.10.00 ou [adrey.barbier@croix-rouge.fr](mailto:adrey.barbier@croix-rouge.fr)



## LA VIE MUNICIPALE

**INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE**

Le 16 février, l'Assemblée Nationale puis le Sénat ont adopté le projet de loi reportant les élections des conseils départementaux et des conseils régionaux les 13 et 20 juin 2021. A Poulainville, le bureau de vote sera installé dans la nouvelle salle multi-activités (dans la cour de l'école).

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

✓ Sur Internet : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ; rubrique "Elections".

✓ En Mairie : en personne, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

✓ Par courrier : en écrivant à la mairie sans oublier de joindre votre copie de carte d'identité et justificatif de domicile.

Pour plus d'informations, rejoignez le site : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ; [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou contactez la mairie.

**LANCEMENT DE L'HEURE CIVIQUE CITOYENNE**

La crise sanitaire que nous traversons a révélé dans nos communes un formidable élan de générosité et un gisement de ressources solidaires exceptionnels.

Le Département, avec l'Association des Maires et "Voisins Solidaires" a souhaité lancer dans la Somme une démarche de mobilisation des habitants auprès des solidarités de proximité. Son principe est simple : proposer aux Samariens de donner 1 h par mois de son temps pour une action solidaire dans son quartier pour aider un voisin. Cette action est baptisée "Heure civique".

Une plateforme permettant de télécharger les outils, les 100 gestes de solidarité entre voisins, valoriser les initiatives existantes ou partager les bonnes pratiques est accessible sur : [somme.heurecivique.fr](http://somme.heurecivique.fr)

**RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS**

Il est rappelé que les jeunes doivent se faire recenser en mairie (munis du livret de famille) dans le mois de leur seizième anniversaire, dans le cadre de la journée de défense et de citoyenneté (JDC) qui se fera à 17 ans.

**ACCOMPAGNEMENT INFORMATIQUE À LA MÉDIATHÈQUE**

Marc MARTIN, actuellement en mission de service informatique auprès de l'UFCV, assurera à partir du lundi 08 mars, (dans le respect des règles sanitaires en vigueur), une permanence auprès des Poulainvillois. L'objectif est d'accompagner et aider les intéressés pour une bonne maîtrise des outils informatiques : logiciels, boîtes mails, recherche sur internet à partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone.

Marc, titulaire d'un BTS informatique sera à votre disposition à la médiathèque les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 17h. Un planning plus détaillé et des informations plus précises seront mis à jour régulièrement sur le site de Poulainville ou accessibles au secrétariat de la mairie.

**TOURNAGE SUR LES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE "HYGIÈNE-CONTRÔLE"**

Une équipe de journalistes interviendra prochainement à Poulainville pour le reportage de l'émission "William à midi", le programme conso de C8.

### L'ADAPEI RECHERCHE UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE

L'ADAPEI 80, représentée sur la commune par le foyer de vie situé 1 chemin de Beauquesne, recherche un terrain constructible d'un minimum de 6000 m<sup>2</sup>. Elle a pour objectif de réaliser une réhabilitation ou une délocalisation du foyer actuel, avec extension pour des chambres individuelles et l'arrivée de son accueil de jour actuellement situé sur Amiens Nord.

Si vous avez connaissance de terrains constructibles à Poulainville qui pourraient convenir à ce projet, merci de transmettre vos coordonnées, et/ou informations, à Madame LEFEBVRE, directrice du foyer, par mail : [foyervie.poulainville.direction@adapei80.org](mailto:foyervie.poulainville.direction@adapei80.org)  
Au nom des résidents, merci à tous

### YOGA DÉTENTE RELAXATION CONTINUE DE DISPENSER SES COURS EN AUDIO

Compte tenu des mesures gouvernementales actuelles, les cours de Yoga ne peuvent reprendre en présentiel. Ils continueront d'être dispensés en "audio". L'association espère vous retrouver rapidement pour ses activités en salle.

### LA PÉTANQUE POULAINVILLOISE REPREND SES ACTIVITÉS

L'association "Pétanque Poulainvilloise" reprend ses activités dans le respect des règles sanitaires en cours, tous les mardis après-midi à 14 h à partir du 02 mars.

### BIBLIOTHÈQUE : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

A partir du 8 mars, les horaires d'ouverture de la bibliothèque seront les suivants :

- Mardi de 16h00 à 17h30
- Vendredi de 15h00 à 17h30

A partir du 24 mars, elle ouvrira également le mercredi de 15h00 à 17h30.

### AGENDA PREMIER SEMESTRE 2021 (PROVISOIRE)

- 20 mars : nettoyage de Printemps Hauts de France propres
- 01 mai : Prix cycliste de Poulainville (et non le 16 mai comme indiqué dans l'agenda)
- 08 mai : Célébration de l'Armistice
- 30 mai : Fête des Mères
- 12 juin : Rèderie
- 12-13 juin : Fête foraine

NB : La chasse aux œufs programmée initialement le 5 avril ne peut être maintenue.

**Ensemble, soyons magiques !**

> 19, 20 et 21 mars  
participez au nettoyage  
de la Nature !

**Hauts-de-France  
PROPRES**  
#hdfpropres

**Poulainville**  
**Samedi 20 mars – 9h 00**  
**RDV devant la mairie**

RETROUVEZ  
LES POINTS DE COLLECTE SUR  
[hautsdefrancepropres.fr](https://hautsdefrancepropres.fr)

Partenaires  
bleu 3 hauts-de-france

Mécones  
ENEDIS Ree sanef CA